



LA FICHE DE POSTE

Nous sommes une entreprise dont la dimension collective est le socle, où chaque sociétaire, chaque employeur est responsable directement ou indirectement du devenir de l'entreprise et de ses grandes orientations: avec 3 enjeux

- Un enjeu social (emplois): besoin sociétal
- Un enjeu environnemental: innovation avec la place de l'homme et de son bien être dans la société.
- Un enjeu économique: créer des richesses et emplois pour tous nos adhérents. Et par le biais du marché, nous allons répondre à des besoins sociétaux non pourvus, à travers la création de nouveaux produits et de modèles différents à l'existant.

Une première étape de doit d'abord comprendre l'adhérent est que notre solidarité et notre union est notre force. Ensuite, il doit accepter:

- La dynamique participative (la voix de tous compte): que le pouvoir de décision n'est pas fondé sur la détention de capital (puisque tout le monde détient le même capital) mais sur la capacité que nous aurions de nous accorder sur nos orientations.
- Une prise de risque économique significative mais raisonnable car certains modèles, même les meilleurs, peuvent prendre du temps avant d'être adopter par les populations. Simplement parce que certains produits prennent plus de temps dans leur phase de lancement.
- Nous sommes dans le social business: on ne perd pas d'argent mais, individuellement, on ne fait pas trop de profils car l'intérêt pour nous est la pérennisation de nos activités et de nos emplois. Et aussi que l'écart de salaire est limité à 10: entre le plus gros et le plus petit salaire.
- L'impartageabilité des réserves et des bénéfices (réinvestis sur le marché) pendant 5 ans.
- Une distribution raisonnable (2%) des bénéfices via la participation aux salariés après 5 ans d'activités.
- Un objectif explicite de service rendu à la communauté fondé sur la vulnérabilité des plus faibles d'entre nous.
- Au terme des 5 années de cotisations, 48% des bénéfices distribué aux sociétaires, 30% mis dans l'investissement direct, 15% dans les réserves de la société et 5% aux actionnaires (dès la deuxième année de fonctionnement).
- Et enfin remplir les conditions d'adhésions

L'ADHESION:

Nos adhérents seront au nombre de 5000 et issus de toutes les couches de la société. Dans une parité parfaite, avec un pourcentage de 1% de personnes en situation de handicap de chaque sexe parmi les sociétaires ou leurs protégés.

- Tous devront être de nationalité ivoirienne (d'origine ou pas)
- Être âgé de moins de 60 ans
- S'acquitter d'une adhésion d'entrée (part sociale de qualification) de 25000 F CFA
- Cotiser 20000/ mois pendant 5ans (soit un total de 1200000 F CFA) avec la possibilité d'anticiper les ses cotisations.
- Enfin, répondre à certains critères d'admissibilités, car l'argent n'étant pas la seule base d'admission au sein du groupe: par exemple un casier judiciaire pourrait éventuellement être demandé pour les futurs salariés car les postes à responsabilités sont accessibles à tous avec ou sans diplôme. Ou encore, une acceptation d'ouvrir un compte bancaire à notre banque, afin de faciliter les transactions tels que les cotisations, les salaires ou les dividendes pour en limiter les coûts.

LES AVANTAGES

Le premier avantage est d'abord d'appartenir à un grand groupe privé autonome et puissant dont la finalité économique n'est pas supérieure à la finalité sociale et écologique. Ensuite notre groupe se distingue par 3 sortes d'avantages qu'elle apporte à ses sociétaires:

1- Les avantages sociaux:

- Un emploi pour nos adhérents ou 1 de leurs protégés dans les 5 ans de cotisation en fonction de sa compétence, sa qualification ou son dynamisme.
- Les emplois de cadres supérieurs sur concours internes et allant aux plus méritants.
- Formations professionnelles et stages pour les jeunes, en fonction de nos besoins dans certains pays étrangers, financées par le groupe.
- Emplois étudiants (de vacances 2 mois maxi) réservés aux enfants des adhérents.
- Évolution de carrière par des formations internes (car nous souhaitons avoir un maximum de salariés polyvalents).

2- Les avantages financiers:

- Redistribution de 50% des bénéfices à tous les adhérents après les 5 années de cotisations et ce, chaque année tout au long de l'existence de la SOFIC-CI.
- Une carte d'adhérent, qui servira aussi de carte de réduction de 10% pour les achats effectués dans nos sociétés et services (garages, transport, agro-alimentaire, parc etc...), sauf immobilier et service financier.
- Création d'une banque interne, financée en partie par les bénéfices engendrés pendant la phase de lancement et active après 5ans, pour tous les salariés et les adhérents du groupe EXCLUSIVEMENT.
- Certains emplois qui ne rentrent pas dans les champs d'investissements de la SOFIC-CI mais dont nous avons besoins pourront être créés par des adhérents qui en ont les compétences et auront l'avantage de l'exclusivité auprès du groupe.

- Financement et prise d'actions dans des projets individuelles viables.
- Prétendre après 7 ans, à un habitat modeste dans notre parc immobilier moyennant un loyer mensuel (pendant 20ans) à taux bas.
- Financement par le groupe pour des projets en liens avec nos activités (élevage, pisciculture ou vivrier) et mis en places par des adhérents ou des salariés dans des villages proches de la capitale ou des grandes villes.
- Prime d'intéressement pour tous les salariés dès la phase de développement (après 5 ans).

3 - Les protections:

- Protection juridique pour tous les adhérents
- Mutuelle santé pour tous les salariés, financée à 50% par le groupe
- Assurance décès de tous les adhérents à hauteur de 5 millions (soit 1000 FCFA / adhérent et 1000 pour la société).
- Assurance décès pour tous les salariés à hauteur de 2,5 millions (soit 500 FCFA/salarié et 500 pour la société)
- priorité sur les ventes et les locations du groupe pour les adhérents et les salariés.
- Sortir de la SOFIC-CI à tout moment et sans justification dans les 5 ans de la phase de lancement et se faire rembourser intégralement ses cotisations (sauf les 25000 d'adhésion) dans les 60 jours suivants.

Toutes ces protections et avantages, ne sont pas du marchandage mais une réelle volonté de s'approprié ce nouveau paradigme de l'économie de demain, où l'humain et son bien-être sont au centre des préoccupations. Mais cela ne se fera pas sans contraintes, car nos droits justifient d'avoir aussi des devoirs. Ainsi, tous les membres de la SOFIC-CI, doivent être à jour de leur cotisation pour ne mettre en mal l'équilibre de la structure. Deux mois de retards sur ses cotisations sans justification valable entraineront une exclusion au groupe. Ainsi que le non-respect de notre statut et les violations graves de notre règlement intérieur.